LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
DU 9 AU 23 MARS 2016 | BIMENSUEL N°450

énergies

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

www.ville-gardanne.fr
VilledeGardanne
@VilledeGardanne

LA MÉDIATHÈQUE ÉTEND SA TOILE

- De nouveaux services gratuits en ligne
- Un accès au réseau wifi pour travailler sur place

GROS PLAN

Avec la levée du mauvais temps en début d'après-midi et surtout les camelots démonstrateurs ou les préparations motos de Riviera Choppers à Biver, la foire de la Saint-Valentin s'est taillée un joli succès.

PERMANENCES DES ÉLUS

Yveline Primo
sur RdV au 04 42 51 79 16 en Mairie **première adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée aux finances, aux ressources humaines, aux élections et à la coordination générale des travaux de la commune (dont les grands projets structurants).**

Jean-Marc La Piana
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 **deuxième adjoint, délégué à la politique culturelle, aux équipements culturels et au développement de la culture scientifique.**

Valérie Pona
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi après-midi de 13h30 à 17h en Mairie **troisième adjointe, déléguée à la cohésion sociale, au CCAS et aux centres de vacances.**

Bernard Bastide
sur RdV au 04 42 51 79 50 à la DST **quatrième adjoint, conseiller communautaire CPA, délégué à l'environnement, à la gestion des déchets ménagers et industriels et aux déplacements et aux transports.**

Nathalie Nerini
Logement - sur RdV au 04 42 51 56 87 uniquement en Mairie
Urbanisme - sur RdV au 04 42 51 79 62 à la DST **cinquième adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée à l'urbanisme et au logement.**

Jeannot Menfi
Patrimoine / Affaires Générales - sur RdV au 04 42 51 79 17 jeudi de 11h à 12h en Mairie **sixième adjoint, délégué au patrimoine,à l'état-civil, au cimetière, aux affaires administratives, aux anciens combattants et au tourisme.**

Jocelyne Arnal
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 - mercredi après-midi en Mairie **septième adjointe, déléguée au budget et à l'agriculture.**

Guy Porcedo
Annexe Biver sur RdV au 04 42 58 39 74 jeudi de 9h à 12h / Vie Associative - sur RdV au 04 42 65 77 00 - jeudi de 14h30 à 17h30 / Sports - sur RdV au 04 42 65 77 05 - vendredi de 14h30 à 17h30 **huitième adjoint, délégué à Biver, aux sports, à la vie associative et à la communication.**

Jocelyne Masini
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 - 1er mardi après-midi de chaque mois en Mairie **neuvième adjointe, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.**

Anthony Pontet
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17en Mairie **dixième adjoint, délégué à la réussite éducative, à la restauration collective et à la transition énergétique.**

Christine Laforgia
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 du lundi au vendredi à partir de 17h30 en Mairie **conseillère municipale déléguée à la régie de l'eau et de l'assainissement.**

Claude Jorda
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 mardi de 15h à 16h30 en Mairie **conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux actions participatives et à la vie des quartiers.**

René Parlani
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 mercredi de 9h à 11h en Mairie **conseiller municipal délégué à la sécurité et à la tranquillité publique.**

Françoise Barbé
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 **conseillère municipale déléguée à la Maison de la vie associative, aux seniors et à la santé.**

Bernard Pardo
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au développement commercial, animation centre-ville, foires & marchés et occupation du domaine public.**

Véronique Semenzin
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseillère municipale déléguée au développement de la ville numérique.**

Maurice Brondino
Emploi / Insertion / Dév. éco. - jeudi après-midi de 15h à 17h sur RdV à la Maison de la Formation - sur RdV au 04 42 51 79 17 **conseiller municipal délégué à l'économie, la formation et l'insertion.**

Céline Busca-Vollaire
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi et vendredi matin en Mairie **conseillère municipale déléguée à la valorisation des espaces naturels.**

Antoine Virzi
le 1er vendredi matin de chaque mois de 10h à 11h. RdV en Mairie au 06 76 24 67 24 au secrétariat des élus 04 42 51 79 16/17. **conseiller municipal délégué au dispositif Citoyen solidaire.**

Alain Bagnis
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au cadre de vie : voirie, espaces verts et propreté de la ville.**

Claude Sbodio
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué à la valorisation de l'histoire de la Mine.**

Pour toutes autres demandes de rendez-vous avec les conseillers municipaux, merci de vous adresser au secrétariat des élus 04 42 51 79 16 / 17

énergies
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
N°450 - DU 9 AU 23 MARS 2016
Bimensuel

Service communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00
Fax. 04 42 65 79 01
ville-gardanne.fr
communication@ville-gardanne.fr

Directeur de la publication : Roger Meï
Rédacteur en chef : Marc Notargiacomo
Rédaction : Bruno Colombari, Carole Nerini, Stéphane Conty, Jeremy Noé
Responsable fabrication : Carole Nerini
Crédit photos : Christian Pirozzelli
Réalisation-PAO : Hervé Poyen
Conception : Anatome
Secrétariat : Sandra Lebrun
Impression : Imprimerie CCI, 9, av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex

Abonnement : 3 €

Dépôt légal : 1990 - ISSN 1247-9233

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

Photo : J. Noé

ÉDITO

Signature de pétitions devant la Mairie contre la métropole imposée.

VERS LA DISPARITION DES COMMUNES

Le Conseil constitutionnel a validé la métropole Aix-Marseille-Provence dans la forme que nous avions contestée, confirmant ainsi la répartition des sièges au sein du Conseil métropolitain : 240 sièges dont 108 pour Marseille (un pour 8000 habitants), un siège pour Gardanne (21000 habitants), un siège pour une commune de 150 habitants. J'en prends acte. Je vous laisse juge des conséquences d'une telle décision qui consacre, à terme, la disparition de nos communes.

Après le désengagement de l'État, la métropole aura un impact important sur le budget de nos communes (création d'un impôt métropolitain, augmentation de services comme l'eau, remise en cause de la gratuité de nos parkings ? ...). Elle va se créer autour d'un système technocratique, centralisateur et avec une ville pilote très endettée (quatre milliards d'euros) à l'inverse des métropoles lyonnaise ou parisienne dont les villes-centres sont riches.

Le Conseil métropolitain va prochainement se réunir, suivi de la conférence métropolitaine dont l'objectif est d'organiser la gouvernance administrative et financière de cette gigantesque entité.

Même si je suis aujourd'hui très inquiet pour l'avenir de nos communes, je prendrai la place pour défendre au mieux les intérêts de notre ville dans les débats et les choix à venir et nous aurons à nous mobiliser, avec vous, si besoin était.

Roger Meï
maire de Gardanne

Pour la rubrique *VOTRE REGARD (GROS PLAN)* envoyez-nous votre photo commentée de Gardanne (format paysage, au moins 1 Mo) à communication@ville-gardanne.fr

Afin de laisser davantage de place à l'information dans "énergies," les petites annonces sont maintenant disponibles sur www.ville-gardanne.fr

Photo : C. Pirozzelli

Thierry Repentin, délégué interministériel a été accueilli par Jeannot Menfi, Nathalie Nerini, adjointe au logement ainsi que par des techniciens de la Ville.

LOGEMENT SOCIAL À GARDANNE, LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le maire et les élus de la majorité municipale ont décidé d'appeler les habitants de Gardanne à venir manifester devant la Préfecture le mercredi 30 mars à 17h30, jour où le préfet recevra le maire qui *« espère une présence importante pour faire revenir le représentant du gouvernement sur sa position. »*
L'attribution de logement sociaux est un dossier qui tient particulièrement à cœur aux élus de notre ville. Bonne élève en la matière, avec 27% de logements à prix modérés disséminés sur la commune (afin d'éviter tout effet dit ghetto) Gardanne est cependant limitée dans ses possibilités d'attribution, puisqu'elle doit les partager avec plusieurs autres acteurs (préfecture, 1% patronal, CPA...). Or, c'est bien à la mairie que viennent se confier les familles qui ne peuvent pas ou plus se loger dans le parc privé. *« Sur 28 logements* (construits récemment à Gardanne, NdlR), *trois seulement ont été attribués à la Ville ! C'est scandaleux ! Cette politique ne permet pas aux maires bâtisseurs que nous sommes de loger nos familles. Et plus encore, c'est un véritable encouragement aux maires à ne pas construire, »* écrivait, le 29 octobre dernier, le maire Roger Meï au Premier ministre Manuel Valls... Lequel a fini par lui répondre en lui envoyant le 12 février dernier son délégué interministeriel à la mixité sociale dans l'habitat, Thierry Repentin. Il y était accueilli par le service Habitat et le CCAS de la Ville, avec les élus, Nathalie Nérini en tête. L'adjointe au logement et à l'urbanisme, représentant le maire, s'est fait fort de défendre la politique gardannaise et de tancer le délégué interministériel : *« La Ville fait tous les efforts et mène une action équilibrée, solidaire sur le logement et est pourtant considérée au même niveau que les communes qui ne jouent pas le jeu. Il faut vraiment que vous nous aidiez, »* plaidait-elle, avec en tête ces après-midis de permanences passées à accueillir des familles dans le besoin.

« JE NE PEUX PAS CHANGER LA LOI... »

Mais pour toute réponse, Thierry Repentin a répondu : *« Je ne peux pas changer la loi... pour vous donner plus d'attributions, il faudrait que les autres partenaires financeurs de logements sociaux abandonnent les leurs. »* Le maire sera reçu à la Préfecture le 30 mars prochain et il organisera une manifestation à ce sujet.

TROUBLES DE LA VUE

A l'initiative du Lions club Provence de Gardanne et en partenariat avec le Grand conseil de la mutualité, un dépistage gratuit des troubles de la vue est organisé le jeudi 17 mars de 9h à 13h et de 14h à 18h au centre de santé François-Billoux.

PÔLE EMPLOI EN LIGNE

Depuis le 25 janvier 2016, l'inscription en tant que demandeur d'emploi et la demande d'allocation se font directement et intégralement sur internet à pole-emploi.fr. Vous pourrez joindre votre conseiller par mail après votre premier entretien.

AKTAÏPA

Une nouvelle association de karaté traditionnel Shotokaï, self-défense, méditation et relaxation a vu le jour cette saison. Les cours ont lieu au dojo du Gymnase Léo-Lagrange le samedi de 13h30 à 15h30 et dans la salle polyvalente de Fontvenelle le jeudi de 21h à 22h30. Tél. 06 09 71 62 95
courriel : aktaipa@hotmail.com

ERRATUM

Dans notre précédent numéro, nous avons publié en page 2 la photo d'une fresque en indiquant qu'elle avait été réalisée par des enfants. En fait, cette fresque est le résultat d'un travail collectif réalisé par des adultes dans le cadre d'un atelier de création collective à l'école d'arts plastiques.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 14 mars au 18 avril 2016 inclus, une enquête publique portera sur le projet d'aménagement d'un lotissement d'activités de cinquante lots pour une surface de plancher de 80 000 m² maximum, sur le parc d'activités du puits Yvon-Morandat.
Le dossier sera consultable à la Direction des services techniques, Résidence Saint-Roch 1 avenue de Nice du lundi au vendredi, de 9h à 12h, et de 14h à 17h, sauf le lundi 28 mars (férié).Les permanences du Commissaire enquêteur se tiendront le lundi 14 mars de 9h à 12h, le jeudi 31 mars de 9h à 12h, et le lundi 18 avril de 14h à 17h, à la Direction des services techniques.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini - J. Noé

MANOUCHIAN ; N'OUBLIONS JAMAIS

Le 26 février dernier, une commémoration en hommage à la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale et au groupe Manouchian s'est déroulée sur l'avenue qui porte son nom, à proximité du lycée M.M-Fourcade. Organisée par le *Collectif des déportés, internés, résistants et patriotes* et *l'Amicale des Arméniens,* elle a réuni plusieurs dizaines de personnes qui ont écouté les interventions de Jeannot Menfi, représentant le Maire, de Charles Daloyan (pour la lecture du message du collectif), du conseiller départemental Claude Jorda et du député François-Michel Lambert. Comme l'ont rappelé unanimement les orateurs, *« Aujourd'hui, certains oublient encore les sacrifices de tous ces immigrés qui ont vécu à l'époque une intégration positive. La France est faite de différences, restons unis autour des valeurs de paix et de liberté. Continuons d'honorer la mémoire de martyrs pour ne jamais oublier. »*

Réunis pour honorer la mémoire du groupe Manouchian.

PROTÉGEZ-VOUS, DÉBROUSSAILLEZ !

L'hiver va bientôt céder sa place au printemps. Peut-être êtes-vous concerné par la nécessité de débroussailler un terrain dont vous êtes propriétaire ? C'est le cas par exemple pour les propriétés bâties situées à moins de 200 m d'un bois ou d'une garrigue. Vous devez alors débroussailler dans une rayon de 50 m autour des constructions, et de 10 m de part et d'autre du chemin d'accès. Si vous résidez en zone urbaine c'est la totalité du terrain qui doit alors être débroussaillée, qu'il soit bâti ou pas. Les déchets produits pourront être compostés, broyés, déposés en déchetterie ou enlevés lors de la collecte des déchets verts dans la limite de 4 m^3 par foyer et par trimestre. Retrouvez tous les détails sur le débroussaillement sur le site de la ville, rubrique environnement (www.ville-gardanne.fr/Protegez-vous-debroussaillez) ou sur la plaquette d'information réalisée par la Ville et disponible en Mairie, à la Direction des services techniques ou encore au service communication, 273 avenue Léo-Lagrange.

PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

Le lieutenant Audibert, Commandant de la brigade de Gardanne a tenu à rappeler la possibilité de déposer une pré-plainte en ligne en ce qui concerne les atteintes aux biens. « La pré-plainte permet aux victimes de gagner du temps puisqu'il n'y aura pas d'attente dans nos locaux, les gendarmes seront déjà informés du problème. Dès que le formulaire est validé, les enquêteurs se saisissent des éléments et appellent la personne pour fixer un rendez-vous. Bien évidemment, pour toute urgence et atteinte aux personnes, il est impératif de composer le 17 ou le 112 depuis un mobile. »
Pour ce faire, rien de plus simple ; une seule adresse www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr puis laissez-vous guider en remplissant les champs. Une fois que vous aurez envoyé le formulaire, les agents de la brigade de gendarmerie reçoivent un mail et traitent votre demande dans la foulée.

Des moyens modernes au service des victimes.

ÇA VA SWINGUER AU JARDIN

Le 31 mars prochain le Garden swing big band organise un showcase, sur invitation, à la Maison du Peuple pour présenter l'essentiel de son répertoire pour l'année à venir. Ce groupe gardannais de très bon niveau créé il y a une dizaine d'années regroupe des passionnés de jazz, blues et musiques latino-jazz. Découverte d'une "bande" pas comme les autres.

LE GROUPE EST ACTUELLEMENT COMPOSÉ DE DIX-NEUF MUSICIENS ET CHANTEURS et se produit essentiellement sur les scènes de la région, avec parfois des aventures plus lointaines comme à Romans dans la Drôme ou à Lyon. *« Nous sommes régulièrement contactés pour des concerts par des gens qui ont vu sur scène ou sur internet ce que nous faisons,* explique Marcel Clarac, guitariste et l'un des membres fondateurs du groupe. *C'est nous qui définissons ce que nous faisons. Au début nous nous étions cantonnés à du jazz traditionnel. Mais dans la région il y a une quinzaine de formations qui jouent à peu près la même chose. Nous avons donc décidé d'élargir notre répertoire. C'est ce qui nous distingue des autres, notre marque de fabrique. »*

Une diversification du répertoire qui s'avère payante puisque le public apprécie et que le groupe a même un noyau d'habitués qui les suit régulièrement. *« Il faut bien garder à l'esprit que nous jouons aussi pour faire plaisir aux gens. Par exemple cette année au festival de Pertuis nous avons balayé un large éventail de jazz et nous avons reçu un très bon accueil du public qui n'est pas toujours composé que de spécialistes. »*

UNE BONNE DYNAMIQUE

Après quatorze concerts donnés en 2015, cette année le groupe évolue dans son répertoire et dans sa composition avec un troisième chanteur et de nouveaux musiciens dont un, ancien professionnel, qui a notamment joué avec Ray Charles et Eddy Mitchell, excusez du peu. *« C'est important de se renouveler, ça nous permet d'évoluer vers le haut. Si on reste toujours avec les mêmes on finit par stagner. Les nouveaux musiciens qui viennent nous rejoindre nous contactent souvent après nous avoir entendus. Nous les entendons et si nous pensons qu'ils ont le niveau nous les intégrons dans le groupe. Ce n'est pas toujours évident car il faut concilier un bon niveau individuel et la capacité à jouer dans un ensemble. On peut avoir un très bon niveau mais ne pas être capable de jouer dans un groupe, le plus souvent par manque d'habitude. Nous avons une bonne dynamique de groupe et toujours de nouveaux projets, »* souligne Marcel Clarac.

Le groupe, émanation de l'association *Mega* (Musiques d'ensemble Gardanne association), anciennement *la lyre Gardannaise* (fondée en 1921 !), se réunit tous les lundis pour répéter dans des locaux rue de François. Pour le découvrir et suivre son actualité, rien de plus simple. Le Garden swing big band a un site internet (gardenswingbigband.com) où l'on peut notamment écouter une partie de son album *Eclectic*, ainsi qu'une page Facebook. Et bien entendu il y a les différents concerts livrés tout au long de l'année.

Le groupe compte maintenant trois chanteurs.

PROCHAINS CONCERTS

- Le samedi 19 mars à 21h30 à L'Arlequin à Marseille (tél. 07 60 82 11 12)
- Le jeudi 28 avril aux Bacchanales de Saint-Cannat
- Le samedi 2 juillet aux soirées jazz de Peyrolles en Provence
- Le jeudi 7 juillet au concert festival de jazz de Carry le Rouet
- Le mercredi 13 ou le jeudi 14 juillet au Tholonet
- Le 1er octobre au festival de big band de la Confédération musicale de France Jas Rod des Pennes Mirabeau.

Photo: J. Gomez | **Texte:** S. Conty

LA MÉDIATHÈQUE ÉTEND SA TOILE

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** B. Colombari

Vingt ans après son ouverture, la médiathèque Nelson-Mandela diversifie son offre au public en ouvrant l'accès à des sites d'information en ligne, au dictionnaire biographique du mouvement social et à une plateforme de streaming musical, en plus d'un site d'autoformation en ligne. Sans oublier l'accès au wifi !

En 1995, quand la médiathèque a ouvert ses portes, internet n'était qu'une sorte de Minitel amélioré réservé aux initiés. L'arrivée des CD, de la vidéo et des partitions de musique dans un bâtiment beaucoup plus grand (et doté d'un auditorium) avait créé un grand mouvement de curiosité et considérablement renouvelé le public. Vingt ans ont passé, et il est désormais possible d'accéder avec un smartphone qui tient dans une poche à des millions de vidéos, de chansons et de sites de toutes sortes pour quelques euros par mois. Mais il y a des pratiques qui perdurent, et tant mieux. *« Les liseuses ont de moins en moins de succès,* constate Françoise Peyre, directrice de la médiathèque. *À la limite, elles peuvent avoir un intérêt pour des gens qui ont des problèmes de vue. D'ailleurs, les livres en gros caractères sont très demandés, et l'offre s'est beaucoup diversifiée. »* Qu'on se le dise, le bon vieux bouquin papier que l'on pose sur la table de nuit avec un marque-page (la médiathèque vous en fournit de très jolis) a encore de beaux jours devant lui. Les ventes ont progressé en 2015, alors que le livre numérique stagne.

FORMEZ-VOUS, INFORMEZ-VOUS

Il n'empêche. Un adulte passe désormais entre sept et huit heures par jour devant un écran (télévision, ordinateur, téléphone, tablette). Et depuis la rentrée 2013, la médiathèque a lancé le service d'autoformation en ligne "Toutapprendre.com." Si vous êtes abonné à la médiathèque, vous pouvez accéder gratuitement, de chez vous, à près de cinq cents modules de formation (en vidéo) sur la bureautique, l'informatique, les langues étrangères, la musique ou le code de la route. Et depuis quelques semaines, cette offre s'est encore élargie : depuis les postes de la médiathèque, il est désormais possible d'accéder gratuitement à deux sites d'information normalement payants : *Médiapart* (site d'information généraliste lancé en 2008) et *Arrêt sur images* (site d'analyse des médias). Mais ce n'est pas tout : vous pouvez aussi consulter l'intégralité des soixante volumes du *Maitron*, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social depuis 1789. Enfin, les mélomanes peuvent profiter des sept millions de titres de la plateforme de streaming légal *MusicMe* depuis chez eux sur inscription (pour les abonnés à la médiathèque).

PROFITEZ DU WIFI GRATUIT

Et la vidéo ? *« Sur le site de Médiapart, chaque mois est mis en ligne un documentaire vidéo long format proposé par Images en bibliothèques. On réfléchit à de la VOD (vidéo à la demande), sachant quand même que le prêt de DVD marche encore bien. Il est d'ailleurs possible d'emprunter cinq DVD à la fois, aussi bien de fiction que documentaire. »* Enfin, la médiathèque est l'un des dix lieux offrant un accès wifi public libre et gratuit. En vous connectant sur le réseau WVDG-INVITE, il suffit de vous enregistrer pour recevoir un mot de passe sur votre mobile, et vous pouvez surfer pendant une heure trente par jour pour une durée de six mois. Dans la médiathèque, cette durée est portée à quatre heures pour les abonnés (réseau WVDG-MEDIA). Pratique pour venir travailler avec une tablette ou un ordinateur portable !

La médiathèque est un des dix lieux offrant un accès wifi public gratuit.

LES POINTS CLÉS

- Mettre gratuitement à disposition des abonnés de la médiathèque cinq sites à accès payant.
- Offrir un accès public libre et gratuit au réseau wifi.
- Accompagner les usagers dans la maîtrise de l'outil informatique via des ateliers multimédia.
- Faire de la médiathèque un troisième lieu (avec le domicile et le travail), où se vit le lien social.
- Travailler avec les associations pour développer le goût de la lecture auprès des enfants.
- Promouvoir une culture vivante et accessible à tous.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** B. Colombari

113 000
livres, BD, journaux, CD, DVD et partitions disponibles à la médiathèque

3634
abonnés actifs (au moins un prêt dans l'année). 1500 lecteurs viennent aussi sans emprunter

135
places assises dans les différents secteurs (jeunesse, adulte, documentation)

QUESTIONS À
Jean-Marc La Piana,
Adjoint au maire délégué à la politique culturelle

Énergies : La médiathèque a eu vingt ans en 2015. Que va-t-elle devenir à l'ère du numérique omniprésent ?
Jean-Marc La Piana : Dans le budget 2016, il y a un projet de mise à niveau de l'équipement informatique de la structure pour mieux répondre aux besoins, ainsi qu'un nouveau portail d'accès aux ressources numériques. Une étude de réaménagement des locaux sera aussi lancée. C'est déjà un pas en avant, dans un contexte financier très incertain. Avec la Métropole, on ne sait pas encore comment va se faire la nouvelle répartition des moyens dans le domaine culturel. Heureusement, la Drac [Direction régionale des affaires culturelles, qui dépend du ministère de la culture, NdlR] participe financièrement, mais elle n'est pas que ça. Elle a une vision d'ensemble, et participe avec nous à la diffusion de la culture au plus grand nombre. Il y a des choses qu'on peut faire, financièrement, et d'autres qu'on ne peut pas. Mais il ne faut pas abandonner les projets, de même qu'il ne faut pas avoir du retard sur les besoins de la population. Il faut porter les projets parce que ça a du sens et que ça répond à un besoin, et ensuite on cherche les moyens. Après le matériel informatique en 2016, on réfléchira à un réaménagement des espaces et de l'accueil du public pour la période 2017-2018.

É. : Quel rôle peut-elle jouer en tant que troisième lieu, entre le domicile et le travail (ou l'école) ?
JM. LP. : Nous vivons à une époque où on peut accéder à beaucoup de choses sans sortir de chez soi. La médiathèque, ce n'est pas un cybercafé où l'on vient juste pour consommer de l'accès au web. Les moyens techniques de communication, comme internet, ne doivent pas remplacer le lien humain. À Gardanne, compte tenu de la taille de la ville et de sa culture participative, la médiathèque se doit d'être un lieu d'accueil convivial et de mener des actions hors les murs comme elle le fait déjà. La culture, ce n'est jamais figé, c'est en évolution constante, autant dans les modes d'expression que dans les pratiques des gens. Ça nécessite aussi d'avoir un lieu comme la médiathèque, un lieu de socialisation où l'on peut voir des artistes, des auteurs, des scientifiques, où on se rencontre et où on partage des pratiques et des savoirs. Et où il y a du personnel motivé et investi dans ses fonctions. Dans la période de difficultés économiques que nous vivons, c'est essentiel d'avoir un lieu où la culture est accessible à tous, quels que soient leurs moyens. Ça reste une priorité.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** B. Colombari

POINTS DE VUE CROISÉS

Anne Perronne

lectrice fidèle et enseignante

« Je viens très souvent à la médiathèque avec mes enfants de 8 et 9 ans, chaque semaine ou tous les quinze jours. Je prends des BD, des romans, des partitions de musique et pour eux des albums, des mangas et des romans jeunesse. Je ne suis pas particulièrement attachée aux livres, une fois lus je les rends et j'en prends d'autres. J'en profite aussi pour lire des revues. Comme je suis enseignante en école élémentaire, je viens aussi avec ma classe, je fais des projets littéraires et artistiques. On est tout près d'ici, à l'école Jacques-Prévert, donc c'est pratique. La médiathèque, ça démocratise l'accès à la lecture, on ne pourrait pas s'en passer ! Et c'est un lieu de rencontre, les enfants se retrouvent souvent ici après l'école. »

Sylvaine Vescio

bibliothécaire au secteur musique

« Quand la médiathèque a ouvert en 1995, c'est le secteur musique qui a attiré un nouveau public, notamment des jeunes, avec son choix de milliers de CD. Aujourd'hui le streaming a explosé, lié à l'utilisation des smartphones. MusicMe, seul site commercial à proposer un partenariat avec les médiathèques, dispose de sept millions de titres. Sur ce site, vous pouvez écouter une radio musicale conçue par la médiathèque avec trois heures de nouveautés ou de musiques du monde. On fera sans doute des radios thématiques liées à l'actualité de la ville. On peut ainsi mettre en avant des nouveautés ou des choses moins connues. Je vais rencontrer les documentalistes des CDI dans les collèges et les lycées de la ville pour leur présenter le service et inciter les ados à s'en servir. »

Rozenn Guilcher

auteure, comédienne, animatrice pour l'Aparté de l'atelier Lire écrire en s'amusant

« J'ai remplacé un intervenant pour un atelier d'écriture avec "l'Aparté" l'an dernier, puis l'idée est venue de faire un atelier pour les 6-8 ans. On a rencontré la médiathèque l'été dernier, le lieu était intéressant. Le fonds est très riche, j'ai moi-même découvert des choses que je ne connaissais pas comme les livres pop-up. Avec les bibliothécaires, on choisit des livres d'ici pour que les enfants puissent les emprunter et les raconter à la maison à leur frère ou à leur sœur. L'objectif, c'est que les livres sortent et que les parents ou les grands-parents entrent. Les enfants sont fiers de venir ici avec eux, de leur montrer le lieu. C'est un partage qui se fait en famille, entre les générations. L'idée est que tout le monde a le droit d'être là, qu'il sache lire ou pas. »

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** recueilli par B. Colombari

LE BUS À LA DEMANDE POUR TOUS

La communauté d'agglomération du pays d'Aix lance son bus à la demande : un service flexible pour les petits trajets, à petits prix.

VOUS DÉSIREZ FAIRE UN PETIT TRAJET DANS GARDANNE OU DANS LES ENVIRONS ? VOUS DÉSIREZ FAIRE UNE CORRESPONDANCE POUR ALLER PLUS LOIN ? Il suffit de réserver votre bus ! Un simple appel au 09 70 83 01 23 (prix d'un appel local) permet de déclencher le minibus. C'est une solution pratique pour chacun et à un coût maîtrisé pour les finances publiques, car le véhicule roule seulement si nécessaire.

Pour le bus à la demande, le trajet est établi au cas par cas. À l'intérieur d'un secteur (voir illustration ci-dessous), le minibus vous transporte de point d'arrêt à point d'arrêt, sauf bien sûr si un car des lignes régulières réalise déjà ce trajet. Bien sûr, votre horaire sera adapté en fonction des autres demandes, car il s'agit bien d'un transport collectif.
Le bus à la demande fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 sauf jours fériés. La centrale de réservation au 09 70 83 01 23 fonctionne de 8h à 18h du lundi au vendredi.

La tarification est identique aux autres services de pays d'Aix Mobilité : ticket unitaire 1,10 €, carte deux voyages 2 €, abonnement mensuel 27 €. Dans la limite d'une heure entre deux validations, vous pouvez faire une correspondance sur une ligne interurbaine pays d'Aix Mobilité.

Très bientôt, la carte des points d'arrêts de chaque secteur sera disponible dans les mairies, chez votre dépositaire ou sur Lepilote.com.

Le délai de réservation avant le déplacement prévu est de deux heures au minimum et jusqu'à quinze jours au maximum. Vous pouvez réserver plusieurs déplacements en même temps : aller et retour ou déplacements quotidiens. Pour un départ entre 7h et 9h, réservez la veille entre 8h et 18h. Plus vous réservez à l'avance, plus vous avez de chance d'avoir l'horaire souhaité.

1,10€

c'est le prix d'un déplacement à la demande, secteur par secteur. Celui de Gardanne comprend aussi Meyreuil, Fuveau, Gréasque et Mimet. Les autres sont accessibles par correspondance gratuite pendant une heure.

Photo : X. dr

MOISSON DE MÉDAILLES POUR LE GGR

Le club “Gardanne gymnastique rythmique“ vient d’obtenir de très bons résultats en fédération Ufolep, dont une championne de France.

LA COMPÉTITION À TOUT PRIX, LES ÉCURIES DE CHAMPIONNES QU’ON MATE ET QU’ON FAIT CRAVACHER DANS LA SUEUR ET LES LARMES… très peu pour le *Gardanne gymnastique rythmique*. Créé en 2002, le club s’épanouit très bien en dehors de la Fédération Française de Gym - trop chère, trop contraignante. Ce qui n’empêche pas ses petites gymnastes et leurs responsables de chercher à se dépasser et se mesurer. C’est donc avec beaucoup de bonheur que le GGR évolue dans les championnats *Ufolep* (Union française des œuvres laïques d’éducation physique) qui depuis la fin des années 1920 promeut le sport plaisir pour tous. En ce début d’année, quatre gymnastes du club y ont obtenu de très bons résultats : 1ère place pour Manon Muscat (17-18 ans excellence) au cerceau et aux massues, deux places de vice-championnes pour Louanne Kessai (honneur 11-12 ans série A) et Fiona Dufau (honneur 11-12 série B) en mains libres et ruban 3e (honneur 13-14 série A) pour Lisa Olivieri aux cordes. *« Je vais avoir 19 ans, ça fait quatorze ans que je pratique. J’adore ça depuis que je suis toute petite, je regarde des vidéos et jusqu’à l’année dernière j’entraînais les petites*, explique Manon, désormais championne de France Ufolep. *Cette année je ne vais plus pouvoir m’investir autant, j’ai trop d’heures de cours, je suis en BTS. Je viens ici surtout pour décompresser et me faire plaisir, »* précise-t-elle, consciente de son rôle de modèle auprès des plus jeunes.

Une équipe prometteuse

« CHERCHER LE MEILLEUR »

Élodie Sias, son entraîneuse depuis huit ans, titulaire d’un brevet d’État, dit avoir été de suite marquée *« Par sa façon de travailler et sa ténacité. Elle a gravi les échelons petit à petit mais c’est comme ça dans le sport. »* Cependant, *« Je n’ai pas été plus exigeante avec elle qu’avec les autres. Chez chaque petite on essaie d’aller chercher le meilleur. »* Et Frédérique Bougeard, présidente du club, de compléter : *« On travaille avant tout avec des gymnastes passionnées, qui sont mieux là que dans la rue, qui ont envie d’apprendre aux plus petites, on leur apprend la valeur de l’individu dans le collectif, l’importance de savoir gagner et perdre. »* Plaisir et compétition, pas pour la gloire mais plutôt pour bien grandir, donc.

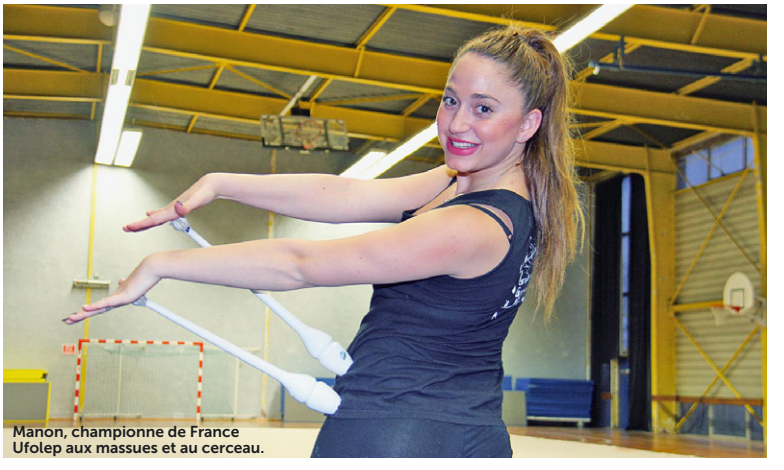
Manon, championne de France Ufolep aux massues et au cerceau.

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL UFOLEP

Une championne de France

Deux vices-championnes de France

Une troisième place

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

L'hydro dipping, une nouveauté chez 2C Marquage.

Du matériel venu améliorer les performances de la société.

ENSEIGNES ET PERSONNALISATIONS, C'EST LEUR AFFAIRE !

Besoin d'afficher vos événements, de refaire votre devanture, de changer d'enseigne ou de personnaliser vos jantes de voiture ? La jeune équipe de "2C Marquage" vous attend pour vous conseiller et réaliser votre projet de A à Z.

CE N'EST PAS VRAIMENT L'AMBIANCE LOURDE ET SPEEDÉE DU TRAVAIL QUI VOUS SURPREND LORSQUE VOUS PÉNÉTREZ CHEZ 2C MARQUAGE. Du boulot, ils en ont et n'en sont pas peu fiers, mais tout se fait ici dans la bonne humeur, seul, à deux ou à trois, mais toujours avec le sourire. Clément Caillol, Gardannais de pure souche comme il dit, s'est installé au 23 avenue de la Libération il y a trois ans. Ce spécialiste de l'enseigne et de la signalétique a rapidement recruté une connaissance, Alex, face aux demandes grandissantes de ses clients. Depuis, son chiffre d'affaires a doublé. Ministère de la Défense, grandes enseignes marchandes, petits commerces de proximité, collectivités ou véhicules de tout type, ils répondent à toutes les demandes. Ils font aussi des petits travaux d'imprimerie (cartes, flyers, affiches, dépliants...) même si cela ne reste pas leur activité principale. *« Nous accueillons nos clients et nous les accompagnons, de la création de la maquette si nécessaire, à la pose,* explique Clément Caillol. *Nous venons de faire rentrer une nouvelle machine Roland, plus performante encore en terme de qualité et de rapidité. C'est un régal de la regarder travailler ! »* plaisante t-il.

Depuis quelques semaines, la société accueille Swany arrivé avec un tout nouveau procédé de personnalisation et de décoration tout support. A 21 ans, il est le seul dans le département à vous proposer ses services au moyen de ce que l'on appelle l'hydro dipping. Il s'agit d'un procédé d'impression à eau nécessitant un travail préparatoire un peu particulier. En entrant dans la petite salle qui lui est destinée, on se retrouve face à un grand bac rempli d'eau (mais ils sont dingues ces jeunes, ils ont même un jacuzzi dans l'atelier), un engin insolite qui demande quelques explications...

« Le client fournit le matériel qu'il souhaite personnaliser. Cela peut aller de la coque de rétroviseur au volant, en passant par un tableau de bord, une manette de jeu, une coque de téléphone, du matériel sportif et bien d'autres choses puisque j'ai déjà des commandes dans le nautisme. Il existe aujourd'hui neuf cents visuels que l'on peut encore personnaliser grâce à des stickers pour que chaque objet soit unique. Je commence d'abord par le travail de peinture sur le support qui sera ensuite plongé dans une eau à 30°C et qui viendra recouvrir la pièce à personnaliser. Il y a ensuite la phase de rinçage, du séchage et de la pose du vernis de finition. » Le tout pour un résultat impeccable.

Bonne route à cette jeune équipe dynamique.

2C Marquage
23 avenue de la Libération
Tél. 06 47 92 04 78 - Facebook : 2Cmarquage

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini

DES VACANCES À LA CARTE

Activités sportives et culturelles ont jalonné ces vacances d'hiver, sans oublier le séjour au ski sans lequel cette pause hivernale ne serait pas complète.

Le carnaval, c'est sérieux

Dans le cadre du *pass Artistique* les jeunes ont pu entamer la préparation du carnaval qui aura lieu le 30 avril. Au programme, montage de la structure du Caramantran à La Halle sous la conduite d'un artiste intervenant. Le travail sera continué dans les semaines qui viennent par les plus jeunes le mercredi dans les accueils de loisirs.

Le sport découverte

La première semaine de vacances a permis aux jeunes de s'initier à des pratiques sportives auxquelles, pour la plupart, ils n'ont pas l'occasion de s'adonner habituellement comme le base-ball, le tir à l'arc, le self-défense.

Tout schuss !

Incontournables des vacances d'hiver, le séjour au ski à une fois de plus rencontré un vif succès. Cette année direction les Hautes-Alpes à la station de Saint-Léger les Mélèzes pour glisser sur la poudreuse fraîchement tombée. Hébergement au village voisin de Pont du Fossé pour se reposer de ces trois journées de ski.

14

jeunes ont participé au séjour de ski dans les Hautes-Alpes

Photo : C. Pirozzelli - X. dr | **Texte :** S. Conty

Le ballon dans tous ses états

Les sports collectifs étaient à l'honneur du *pass Sports* de la deuxième semaine de vacances. Au programme, basket, rugby, la crosse (sport collectif d'origine amérindienne où les joueurs se servent d'une crosse pour mettre une balle dans le but adverse), et bien entendu football. Une journée d'initiation à la course d'orientation a malheureusement dû être annulée à cause d'une météo capricieuse.

Des confrontations amicales

En partenariat avec l'Association départementale pour le développement des actions de prévention (Addap) 13, le service Jeunesse a organisé un tournoi de street foot et street basket dans les installations en libre accès du stade Savine. Il a rassemblé des jeunes inscrits au *pass Sports* et des jeunes venus participer spontanément.
Le beau temps était au rendez-vous, les jeunes sportifs aussi !

L'art et la manière

Si les filles n'étaient pas vraiment majoritaires dans les sports collectifs du *pass Sports,* elles se sont plus tournées vers le *pass Artistique* avec notamment la préparation du carnaval, mais aussi un atelier d'initiation à la danse hip-hop où elles étaient majoritaires et qui leur a permis de s'exprimer physiquement. Un atelier qui n'a pas pour autant été délaissé par les garçons.
Tous ont pu y travailler leur physique et leur coordination.

9

c'est le nombre de pratiques sportives que les ados ont pu découvrir pendant ces vacances.

Le bonheur est dans l'assiette

Pendant ce temps-là dans les accueils de loisirs, place à la pâtisserie avec à la clé un concours du meilleur pâtissier… une tonne de bonnes choses à déguster à l'issue de celui-ci. Que du bonheur !

Photo: S. Conty - X. dr | **Texte:** S. Conty

CONTRE LA LOI EL KHOMRI

La ministre du Travail propose une réforme qui transforme en profondeur le Code du travail. Ce projet de réforme, le plus dangereux depuis des décennies, provoque un mouvement de protestation d'une grande ampleur : une pétition circule qui dépasse les 750 000 signatures !

Particulièrement concernées par les mesures antisociales prévues dans le cadre de cette loi, les organisations syndicales et associations de jeunes appellent à une journée de manifestation le 9 mars.

Nous sommes solidaires de ce mouvement contre une loi qui met en place des mesures régressives pour l'ensemble du monde du travail. Inefficace dans la lutte contre le chômage, elle est une offensive sans précédent contre les jeunes et les salariés et n'améliorera pas les conditions de travail, bien au contraire.

Le monde du travail est menacé comme le sont nos services publics et notre démocratie. Nous ne pouvons l'accepter et resterons mobilisés !

Nous tenions à le redire !

Groupe de la Majorité municipale

FAVORISONS DÈS MAINTENANT UNE AUTRE POLITIQUE À GARDANNE

Après avoir refusé la CPA et aujourd'hui la Métropole, le Maire a été forcé d'intégrer cette structure. Cette stratégie, d'un autre âge, consistant à vouloir préserver ses prérogatives pouvait se comprendre dans un monde fermé qui n'est plus le nôtre et qui réclame d'être visionnaire.

Notre municipalité s'est privée ainsi de moyens pour peser en son sein et a perdu des millions d'euros de financement. Que de temps perdu ! Pendant que les communes voisines bénéficiaient d'investissements propres à satisfaire leurs populations.

Gardanne souffre d'un manque criant d'infrastructures (piscine fermée plus de sept mois par an, gymnases en nombre insuffisant, pas de salle de spectacle polyvalente digne de ce nom, cinéma qui se délabre...). Avec des années de retard, nous profitons des fruits de la politique communautaire.

L'Office de Tourisme vient d'organiser un événement majeur pour faire connaître la richesse de notre tissu industriel. Encore un petit effort et la municipalité mettra en valeur notre patrimoine et fera de Gardanne une étape touristique indispensable sur les pas de Cézanne et revitalisera ainsi le commerce local.

Les problématiques actuelles de développement ne peuvent se régler seules. Les coopérations sont nécessaires, vitales pour affronter les nouveaux enjeux et les demandes des citoyens.

Gardanne a manqué le rendez vous de la CPA, elle ne doit pas manquer celui de la Métropole.

Jean-Brice Garella, Karine Martinez, Hervé Rigaud, Marlène Biggi-Conti, Bruno Amic, Brigitte Apothéloz, Tony Baldo
Tous ensemble pour notre Ville

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Antoine CLAVEAU - Rachid BOUALAM - Léa DETRIE
Jean-Claude TROGI - Danièle AUGIER épouse RIGAUD
Paul GRIMAUD - Patrick GDULA - Marie SERY
Paola BARONI -Arlette BELTRANDO veuve BATIGNANI
Christine CASU - Hélène SANCHEZ CAPARROS
Joseph GOMEZ - Colette ELEONORE épouse FAUCHON
Andrienne FERRANDEZ épouse RIEFFEL - Thierry CARBONERO
Khelifa BELARBI épouse MAAMERI - Thierry WASSON
Odette MONTI veuve BELTRANDO - Valérie JACQ
Hélène DESCLOS épouse FARRUGIA - Françoise HERVE
Valérie BROGGI épouse MAILLOT - Yazid GUERMOUDI
Françoise SOLO épouse DAMOUR

NAISSANCES

Jules DESSERNE - Naël AYARI - Méloey MANIGAND BOUDON
Benjamin FOUCAUD - Selma BENHAMOU - Léandre DALMASSO
Myron NAHED - Flavio MURRU - Lissandro COLLOT LOPES
Nesta GUY - Ahmad MABROUK - Aaron ARIF - Naïm BENYAMINA
Léa RIBEIRO MEIRA - Enza CASILE - Raphaël LIENART FICHOT

Texte: Secrétariat des élus - Opposition municipale

Le quartier Notre-Dame prioritairement concerné par CitésLab.

CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE AVEC CITÉSLAB

Vous avez une idée ou un projet de création d'entreprise, mais vous ne savez pas comment faire pour vous lancer ? Pas de problème, le dispositif "CitésLab" est là pour vous aider à formaliser tout cela pour démarrer dans les meilleures conditions possibles.

DANS LE CADRE DU "CONTRAT DE VILLE" QUI CONCERNE LE QUARTIER NOTRE-DAME, LA COMMUNE ACCUEILLE UNE FOIS PAR SEMAINE la permanence d'une chef de projet *CitésLab.* Porté localement par *pays d'Aix initiative,* le dispositif *CitésLab* est un service gratuit destiné en priorité aux habitants du quartier Notre-Dame ayant un projet de création d'entreprise ou de ceux qui souhaiteraient y développer une activité économique comme l'explique Hinda Fettah, chef de projet *CitésLab* pour Aix et Gardanne. *« Nous intervenons en amont du processus de la création d'entreprise, au stade de la détection et de l'amorçage. Souvent une personne a une idée de création d'entreprise mais ne sait pas comment s'y prendre. Je vais l'aider à formuler clairement ce qu'elle souhaite faire et l'accompagner pour passer de l'idée au projet, lui fournir une méthodologie et ensuite l'orienter vers des organismes en mesure de l'accompagner dans le montage et le financement du projet. À Gardanne le dispositif s'adresse prioritairement aux habitants du quartier Notre-Dame, au moins pour 70 % des dossiers, les 30 % restants pouvant potentiellement concerner tous les Gardannais. »*

INFORMER ET SENSIBILISER À L'ENTREPRENEURIAT

En dehors de la localisation géographique et du fait qu'il faut être majeur, il n'y a pas de critère réellement discriminant, le dispositif s'adressant aussi bien aux demandeurs d'emploi qu'aux retraités, en passant par les étudiants, les femmes au foyer ou encore les salariés (NdlR : en fonction du contrat de travail et du domaine d'activité). *« Suivant les cas je peux aussi conseiller sur des formations complémentaires quand c'est nécessaire. Je peux également intervenir auprès de groupes pour faire de la sensibilisation à la création-reprise d'entreprise, »* souligne Hinda Fettah.

PAYS D'AIX INITIATIVE VOUS ACCOMPAGNE

Depuis l'entrée de Gardanne dans la CPA début 2014, les créateurs d'entreprise gardannais ou souhaitant s'installer à Gardanne peuvent bénéficier de l'accompagnement du dispositif de "pays d'Aix initiative." Celui-ci accorde des prêts d'honneur, sans intérêts et sans garanties, destinés aux entrepreneurs s'installant en pays d'Aix. Ces prêts permettent aux entrepreneurs de renforcer leurs fonds propres et ainsi faciliter l'obtention de financements bancaires, privés et institutionnels. Au-delà du financement, il accompagne les entrepreneurs à monter leur dossier de financement, assure un rôle d'intermédiation financière auprès des banques et accompagne les entrepreneurs sur les premières années d'activité. "Pays d'Aix initiative" dispose d'un réseau de partenaires techniques pour accompagner les porteurs de projet dans la définition et la formalisation de leur projet, et d'un réseau de bénévoles, professionnels du monde économique, chargés d'expertiser en comité d'agrément les demandes de financement et d'accompagner les entreprises sur les premières années d'activité, dans le cadre du parrainage.

Toutes les informations www.paysdaixinitiative.com/

Si vous êtes intéressé par le dispositif contacter le 06 75 19 70 26 ou par mail hinda.fettah@citeslab.fr

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** S. Conty

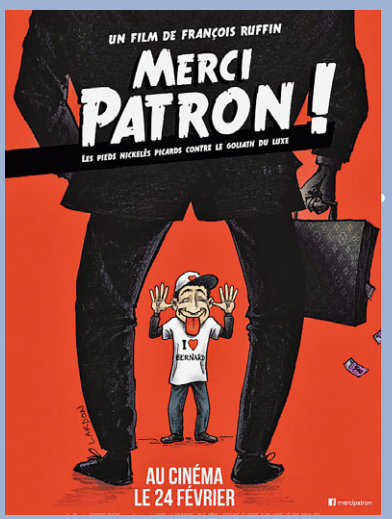

11E FESTIVAL ÉCO-CITOYEN

« On va aller leur défoncer leur assemblée générale ! » Entendu dans le film "Merci Patron !"

Jusqu'au 15 mars, les "11e Rencontres du cinéma éco-citoyen" du cinéma 3 Casino proposent un programme on ne peut plus copieux, dont sept rencontres avec les réalisateurs, ateliers ou débats. Résolument engagé, ce festival propose des documentaires ou fictions comme autant de regards portés sur notre société soumise aux soubresauts de la mondialisation, ballotée entre les crises politiques ou économiques. Parmi les temps forts, citons d'abord "Merci Patron !" une comédie documentaire digne de Michael Moore où les laissés pour-compte du groupe LVMH décident, accompagnés du réalisateur François Ruffin (magazine Fakir) de demander des comptes au grand patron Bernard Arnault (13e fortune mondiale). Depuis sa sortie à la fin du mois dernier, le film remporte l'adhésion partout où il passe. Il sera présenté et débattu par son réalisateur avec le public du 3 casino le mardi 15 mars à 20h30 (attention, places limitées). « Le film se transforme alors en une longue séquence de caméra cachée, aussi jouissive qu'hallucinante, où l'on voit le groupe mondial paniquer face à la famille Klur un peu paumée. Ruffin lui-même paraît surpris par la réussite de son coup monté. On a d'abord du mal à y croire. On cherche les incohérences, on soupçonne une mise en scène, puis on finit par se résoudre à l'évidence : On n'est pas si faibles, et ils ne sont pas si forts, » comme l'explique assez justement le réalisateur (Libération).

DU POTAGER À LA PRESSE ALGÉRIENNE

Autre grand moment : la projection, samedi 12 mars, de "Ma petite planète verte," cinq courts métrages d'animation (45 min au total) pour les bouts d'choux suivis d'une séance de jardinage. Il s'agira pour les mômes de jardiner des bacs de plantations diverses, y compris avec des baies comestibles, qui seront destinés à embellir le 3 Casino et seront ensuite accessibles aux enfants pour les récoltes / l'entretien sous la surveillance bienveillante du personnel du cinéma. Bonus : chacun repartira avec sa jeune pousse à garder et entretenir pour soi. Citons aussi le samedi 12 à 20h30 : "Le potager de mon grand-père" de Martin Esposito en avant première, en présence des Amap de Gardanne, avec dégustation. À la fois bricolé dans l'intime familial et très travaillé (la bande-annonce a des allures de film de fiction), le film explore la transmission, le bien-manger, à travers le jardinage d'un bonhomme de 85 ans filmé par son petit-fils, qui le presse de lui enseigner ses trucs, pour la première fois depuis la mort de sa grand-mère. Enfin, le lundi 14 à 20h30 : "Contre-pouvoirs" de Malek Bensmaïl, une réflexion sur le travail et la pensée journalistique. En présence du réalisateur, qui a posé sa caméra au sein de la rédaction du célèbre quotidien "El Watan," nécessaire contre-pouvoir à une démocratie vacillante, à l'heure où Bouteflika s'apprêtait à briguer un quatrième mandat.

Cinéma 3 Casino : 11 cours Forbin - 13120 Gardanne. 04 42 51 44 93
www.cinema3casino.fr - Page Facebook : cinéma3casino

CONCOURS DE NOUVELLES

Jusqu'au 2 avril à la médiathèque Nelson-Mandela

Pour la troisième année, la médiathèque vous propose un concours de nouvelles, ouvert à tous. Le thème ? C'est le polar qui est à l'honneur aujourd'hui. Le sujet ? "Polar gourmand." Si nécessaire, replongez-vous dans Fred Vargas, Nadine Monfils, Thomas Harris, Dennis Lehane… À vos plumes ! Petite nouveauté cette année, il y a désormais cinq catégories : trois pour les participants individuels (moins de 15 ans, 15-18 ans, plus de 18 ans), et deux catégories pour les établissements scolaires (collèges et lycées). Remise des textes au plus tard le 2 avril.
Règlement sur www.ville-gardanne.fr/Nouvelles-noires-polar-gourmand

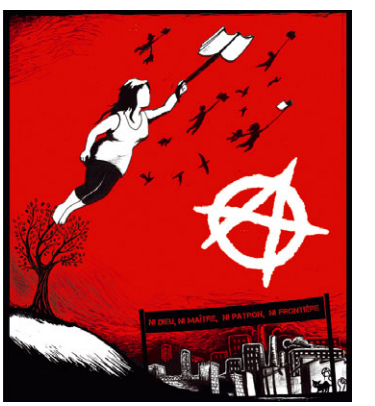

L'ANARCHISME

Conférence à la médiathèque mardi 15 mars à 18h30, entrée libre

Thierry Bertrand, qui collabore au *Maitron des anarchistes,* Felip Équy, qui rédige chaque mois *La feuille d'infos du Cira* et Bernard Hennequin, membre du collectif de la revue *Réfractions*, viendront tous trois nous présenter le Cira mais aussi l'histoire et les grandes idées de l'anarchisme dans toute leur diversité, en France et ailleurs. Une conférence pour mieux connaître l'anarchie, dont les idées sont souvent mal connues et parfois déformées.
Le Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) existe à Marseille depuis 50 ans. Il collecte tout ce qui a un rapport avec l'anarchisme et en permet la consultation à toute personne intéressée : militant, étudiant, chercheur, écrivain, journaliste ou simple curieux.

Photo : X. dr | **Texte :** recueilli par J. Noé

COURTEÉCHELLE

Quatre concerts gratuits
vendredi 11 mars à 20h30 à la Maison du Peuple

"CourteÉchelle," le tremplin de musiques jeunes, est de retour pour sa session annuelle de belles découvertes. Parmi les quatre groupes sur scène ce soir là, si on devait en mettre un en avant, ce serait sans hésiter les p'tits gars de "Copernic," un groupe gardannais qui fait chauffer les riffs de guitares sur des morceaux comme "Shake it, brain," et la cithare sur "The ground, The past". On aime ! Pour le prix du public, il leur faudra néanmoins donner le meilleur d'eux-mêmes face aux Martégaux de "Natte Crew" (reggae dub), les Bretons de "Feat Urine Nation" (rap armoricain, très bon esprit) et Fleur Sana, qui évolue dans la "trip hop happy," soit de la chanson électro, quelque part à la diagonale d'Émilie Simon et Christine and the Queens. Après écoute (tout ce petit monde étant audible sur Youtube et via leurs pages Facebook respectives) et trois coups de cœur, une conclusion s'impose : le service culturel nous a cette année encore concocté une sélection aux petits oignons.
Et la soirée est gratuite ! Go, go, go !

IMAGINAIRE

du 15 au 28 mars Exposition salle Bontemps, 1 bd Bontemps Entrée libre

Attention, instant psychédélique à l'espace Bontemps avec cette exposition de Julien Caulier, qui explique : *« Ma passion me permet de créer des mondes fantastiques et de s'inspirer de la nature, de l'univers pour se projeter dans l'imaginaire. De formation artistique traditionnelle je pratique le dessin et la peinture pour leurs sens figuratifs ou narratifs. La fibre artistique étant familiale, ma mère Dominique et mon frère Thomas viennent également participer au travers de leurs propres créations. »* Du lundi au samedi 10h à 12h et 14h à 16h et le dimanche 10h à 12h.

Vernissage le mardi 15 mars à 18h30.

TOUS TIMBRÉS DE CHARPAK

Conférence sur la vie de Georges Charpak, signatures d'écrivains philatélistes et moult expositions de timbres ont émaillé la sortie du timbre Georges-Charpak, le prix Nobel de physique qui a donné son nom au campus de Gardanne. L'évènement a été relayé les 25 et 26 février derniers, sur le campus même, par *l'association Philatélique* de Gardanne. Lors de l'inauguration, aux côtés de Philippe Lalevée directeur délégué de l'école des Mines de Saint-Étienne, Roger Meï, le député François-Michel Lambert, au milieu des collections de timbres dédiées aux grands scientifiques et à leurs découvertes, Michel Brunat membre de l'association déclarait : *« Ceci n'a été possible qu'après trois ans de travail de l'association pour la mémoire de Georges Charpak... la philatélie est une ouverture profonde à l'instruction générale. »* On le croit sans peine.

AGENDA

Samedi 12 mars
Le retour de la loutre
Conférence de Pierre Rigaux, Ligue de Protection des Oiseaux.
Entrée libre à 15h à l'auditorium de la médiathèque.

Samedi 12 mars
Vianney en concert
Attention, concert bien parti pour être complet à l'heure où nous bouclons. Renseignez-vous au 04 42 65 77 00. 12 € à 20h30 à la Maison du Peuple

Mercredi 16 mars
Audition de piano
Par les élèves de l'école municipale de musique, de 6 à 66 ans.
Entrée libre à 17h30 à la Maison du Peuple

Jeudi 17 mars
Journée dépistage de la vue
Dès 9h et jusqu'à 18h au centre médical François-Billoux,
5 rue des écoles. Entrée libre.

Samedi 19 mars
Commémoration
54e anniversaire du cessez le feu en Algérie, à 11h devant le monument aux morts.

Mardi 22 mars
Projection-débat
Autour de la projection du film *Anatomie de la couleur* (16 min),
sur la technique de la gravure en couleur.
À l'auditorium de la médiathèque, 18h30, entrée libre.

Photo : P. Gertz - C. Pirozzelli - X. dr | **Texte :** C. Nerini

concerts CourteÉchelle

TREMPLIN COURTEÉCHELLE
MAISON DU PEUPLE - GARDANNE

VEND. 11 MARS 20H30
GRATUIT

THE FUNISHERS (REGGAE-HIP HOP)
FLEUR SANA (CHANSON POP ELECTRO)
COPERNIC (ROCK GARAGE PSYCHÉ)
NATTY CREW (REGGAE DUB)

Vianney

Gardanne
LYCÉE D'AIX VALABRE
maritima RADIO

PAF 12€ / 9€

SAMEDI 12 MARS 20H30

MAISON DU PEUPLE - GARDANNE